



**RECUEIL DES ACTES
DE LA COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE
D'ALSACE**

11 Avril 2025

Numéro 205

SOMMAIRE

ARRETÉS

2025-014-DAJ-Délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	3
2025-00019-DIF-Création de sous-régies périodiques - Régie d'avances au Foyer Dép. de l'Enfance du Bas-Rhin	20



ARRETE N° 2025-014-DAJ

du 9 avril 2025

**Portant délégation de signature au
sein de la Direction de l'Aide Sociale à
l'Enfance (ASE)**

LE PRESIDENT

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3, alinéa 4 ;

Vu la délibération n° CD-2021-6-0-1 du 1^{er} juillet 2021 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace constatant l'élection de Monsieur Frédéric BIERRY à la présidence de cette Assemblée ;

Vu la délibération n° CD-2023-1-8-6 du 6 février 2023 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace portant délégation de compétences au Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace ;

Vu les règlements relatifs aux astreintes applicables sur le territoire de la Collectivité européenne d'Alsace ;

Vu l'arrêté n° 2025-007 DAJ du 6 mars 2025 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance ;

ARRETE

Article 1 :

L'arrêté n° 2025-007 DAJ du 6 mars 2025 portant délégation de signature au sein de la Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance est abrogé.

Article 2 :

Les agents responsables, dont les noms et fonctions suivent, reçoivent, chacun en ce qui le concerne délégation aux fins de signer tous actes relevant de leurs attributions au regard des missions de la Direction et de chacun des services composant ladite Direction.

Cette délégation s'étend notamment aux actes listés dans les annexes 1 à 4 au présent arrêté et est appliquée comme suit :

1 - délégation à titre principal ;

2 et suivants - délégation à titre subsidiaire en cas d'absence ou d'empêchement de 1, puis d'absence ou d'empêchement simultané des délégataires précédents ;

et elle s'étend également aux actes listés à l'annexe 5.

En cas de vacance de poste signalée par le sigle « NN » (non nommé-e) au sein du présent arrêté, la délégation de signature reçue par l'agent concerné est de plein droit attribuée au(x) délégataire(s) suivant(s), selon l'ordre mentionné pour chaque acte au sein des annexes au présent arrêté.

Article 3 : Direction

- Monsieur Ludovic MARECHAL, Directeur ;
- Madame Virginie CAILLO, Directrice adjointe 1 ;
- NN, Directeur adjoint 2.

Article 4 : Service Offre d'accueil en établissement

- Madame Sandie BERTHOUT, Cheffe de service, Responsable Unité Nord ;
- Monsieur Bertrand RYCHEN, Chef de service adjoint, Responsable Unité Sud ;
- Madame Farida BELHADJ, Cadre technique du social.

Article 5 : Service Accompagnement des enfants confiés Nord

- NN, Chef de service ;
- Monsieur Sylvain CORRUBLE, Chef de service adjoint.

5.1 : Equipes Territoriales ASE (ETASE)

La chaîne de signature pour les rangs 1 et 2 est déterminée selon le partage des références de situations d'enfant entre le responsable et les responsables adjoints.

- A - Equipe Territoriale ASE EMS Sud (incluant une partie du territoire Strasbourg Centre)**
 - Madame Marie OBRECHT, Responsable ;
 - Monsieur Pierre DUTOR, Responsable adjoint ;
 - Madame Fatiha IBEN KOUAR, Responsable adjointe (pour les situations relevant du territoire Strasbourg Centre et une partie de l'EMS Sud).
- B - Equipe Territoriale ASE Molsheim (incluant une partie du territoire Strasbourg Centre)**
 - Madame Sylvie ROECK, Responsable ;
 - Madame Angela MERY, Responsable adjointe.
- C - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Neudorf (incluant une partie du territoire Strasbourg Centre)**
 - Madame Christelle SCHAEFFER, Responsable ;
 - Madame Imène GASMI, Responsable adjointe.
- D - Equipe Territoriale ASE Strasbourg Meinau/Neuhof/Hautepierre (incluant une partie du territoire Strasbourg Centre)**
 - Madame Julie PROUST, Responsable ;
 - NN, Responsable adjointe.
- E - Equipe Territoriale ASE EMS Nord (incluant une partie du territoire Strasbourg Centre)**
 - Madame Gaëlle LESEUX, Responsable ;
 - Monsieur Simon LANG, Responsable adjoint.
- F - Equipe Territoriale ASE Haguenau**
 - Madame Céline MEYER-ANANE ;
 - Madame Sarah WEHREY, Responsable adjointe.

5.2 : Unité Suivi des enfants en centres parentaux

- Madame Aline REDER, Responsable d'unité ;
- Madame Claudia FICHTER, Coordinatrice pour les Centres Parentaux.

5.3 : Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord

- Madame Lila MEGAT, Responsable d'unité.

Article 6 : Service Accompagnement des enfants confiés Sud

- NN, Chef de service ;
- Madame Aline REDER, Responsable d'unité suivi des enfants en centres parentaux ;
- Madame Claudia FICHTER, Coordinatrice pour les Centres Parentaux.

6.1 : Unités Inspecteurs

A - Unité Inspecteur Territoire 1

- Madame Céline MARC, Inspectrice.

B - Unité Inspecteur Territoire 2

- Madame Marie SPIESS, Inspectrice.

C - Unité Inspecteur Territoire 3

- Monsieur Nicolas GENEZ, Inspecteur.

D - Unité Inspecteur Territoire 4

- Madame Sarah MEGHRICHE, Inspectrice.

E - Unité Inspecteur Territoire 5

- Madame Djémaâ BOLOGNESE, Inspectrice ;
- Madame Carmen MISIANO, Travailleur social de remplacement, DAPI Solidarités remplace Madame BOLOGNESE.

F - Unité Inspecteur Territoire 6

- Madame Anne SELEN, Inspectrice.

G - Unité Inspecteur Transversale Fluidité des Parcours ;

- Madame Fanny JAEGERT, Inspectrice, en congé parental ;
- Madame Alizéa CONREAUX, Inspectrice, remplacement du congé parental de Mme Fanny JAEGERT.

- 6.2 : Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Sud

- Madame Cécile MARIO, Responsable d'unité ;
- NN, Responsable d'unité adjointe.

La chaîne de signature pour le rang 2 est déterminée selon le partage des références de situations pour les décisions de contrat jeunes majeurs entre les professionnels ci-dessous.

- Madame Emeline JOLLY, Chargée d'études et de projets ;
- Monsieur Christian CHATEL, Chargé d'études et de projets ;
- Madame Ingrid FAYE, Travailleur social de remplacement, DAPI Solidarités.

Article 7 : Service Adoption et Prévention

- Madame Sandrine JAHNKE, Cheffe de service.

7.1 : Unité Prévention ASE

- Madame Alice ROLLIN, Responsable d'unité ;
- Madame Bouchra GODEL, Chargée de mission milieu ouvert et aide à domicile ;
- NN, Coordinateur ;
- Madame Laura GORLIER, travailleur social de remplacement, DAPI Solidarités, intérim sur le poste de Coordinateur.

7.2 : Unités Droit et statut de l'enfant – Accompagnement à l'adoption

7.2.1 : Unité Nord

- Madame Séverine CASABIANCA, Responsable d'unité ;
- Madame Justine LANDFRIED, Coordinatrice.

7.2.2 : Unité Sud

- Madame Marie-Camille JANTE, Responsable d'unité ;
- Madame Déborah BALZER, Inspectrice.

Article 8 : Unité Mineur Non Accompagné Nord et Sud (MNA)

- Madame Marion REININGER, Responsable d'unité Alsace ;
- Madame Cécile MARIO, Responsable d'unité Sud ;
- Monsieur Olivier MUHLMEYER, Responsable d'unité adjoint ;
- Madame Mélanie VIEIRA DA COSTA, Cheffe de projet transversalité.

Article 9 : CRIP

- Madame Aline REDER, Cheffe de service.

9.1 : Unité Nord

- Madame Nelly POINCELET, Responsable d'unité ;
- Madame Virginie JANUS, Coordinatrice ;
- Monsieur Féthédine LACHHEB, Coordinateur ;
- Madame Patricia MEYER, Coordinatrice ;
- Madame Audrey WAHL, Coordinatrice ;
- Madame Danaé ZEMBOK, Coordinatrice ;
- Madame Mélodie PIERRON, Coordinatrice.

9.2 : Unité Sud

- Madame Lara BINDER, Responsable d'unité ;
- Madame Joschka NICOLAS, Coordinatrice ;
- Madame Mireille ENGLER, Coordinatrice ;
- Madame Marie FREY, Coordinatrice ;
- Madame Hélène BERBETT, Coordinatrice.

Article 10 : Foyer de l'enfance

- Monsieur Clément METZ, Directeur ;
- Monsieur Benoît AMBIEHL, Directeur adjoint ;
- Madame Anne MAGDELAINE, Responsable du Service Finances.

Article 11 : Cité de l'enfance

- Madame Frédérique MACQUET, Directrice ;
- Madame Fabienne CAUVIN, Responsable Administratif et Financier ;
- Madame Samira LAMAALAM, Cheffe de service Educatif, Pavillon DE VINCI - Unité SAE ;
- Madame Sandrine TRESCHER, cheffe de service Educatif, Pavillons DORE - HARING ;
- Monsieur Frédéric KIPPELEN, Chef de service Educatif, Pavillons MATISSE – PICASSO.

Article 12 : Unité administrative et financière

- Madame Aude SCHOENFELDER, Responsable d'unité.

Article 13 : Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux

- Madame Marina BREHIN, Cheffe de service ;
- Madame Julie DEMANGE, Cheffe de service adjointe et Responsable de l'unité Sud ;
- Madame Christine COLLIN, Responsable de l'unité Nord.

Article 14 : Evaluation de la minorité des personnes se déclarant mineures

- Madame Farida LOURGUIOUI, cadre de remplacement, DAPI Solidarités - Responsable d'unité MNA Nord ;
- Madame Marion REININGER, Responsable d'unité MNA ;
- Madame Lila MEGAT, Responsable d'unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs Nord ;
- Madame Sandie BERTHOUT, Cheffe de service Offre d'accueil en établissement, Responsable Unité Nord ;
- NN, Chef de service Accompagnement des enfants confiés Nord ;
- Monsieur Sylvain CORRUBLE, Chef de service adjoint Accompagnement des enfants confiés Nord ;
- Madame Virginie GIRARDOT, Conseillère stratégique auprès de l'Observatoire alsacien de la Protection de l'Enfance ;
- Madame Sabine FREDERIC, Responsable du Pôle Pilotage Stratégique ;
- Madame Mélanie VIEIRA DA COSTA, Cheffe de projet transversalité.

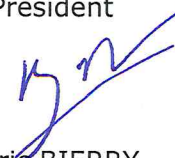
Article 15 :

Les agents concernés par une astreinte de décision, une astreinte adoption ou par les permanences du service, prévue par les règlements susvisés, ou toutes autres documents, bénéficient, dans la période où ils sont chargés de cette astreinte ou d'une permanence, d'une délégation de signature afin de prendre les décisions immédiates, adaptées et nécessaires aux circonstances, conformément à l'annexe 5 au présent arrêté.

Article 16 :

Les agents délégataires, cités dans les articles qui précèdent, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis au contrôle de légalité et publié sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – recueil des actes (www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/).

Le Président



Frédéric BIERRY

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués																			Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe / d'unité	Responsable d'Unité Nord Droit et Statut de l'enfant	Responsable d'Unité Sud Droit et Statut de l'enfant	Chef de Service Adoption et Prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés NORD	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés NORD	Responsable d'équipe / d'unités adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chef de projet transversalité	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social	Cadre ASE en charge des évaluations de minorité (MNA)
Direction	Actes en lien avec les astreintes et les permanences en matière d'aide sociale à l'enfance (notamment adoption, enfants confiés, mineurs non accompagnés)																1																						
	Conventions d'accueil d'un collaborateur occasionnel, bénévole, dans le cadre du dispositif de bénévolat pour les bénéficiaires du rSa	1	2	3																																			
	Certification exécutoire des arrêtés et décisions du Président pris sous le timbre de la Direction																																						
	Mandats/pouvoirs pour déposer plainte et constitution partie civile																																						
	Mandat de représentation en justice (Cour d'appel)																																						
Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant	1																																						
Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.																																							
Unité administrative et financière	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés à l'exception de ceux listés pour le service accompagnement des enfants confiés ; Service MNA Préparation à la majorité et Jeunes majeurs et l'unité droit et statut de l'enfant	2	3	4													1																						
Service Adoption - Prévention	Unité Droit et Statut de l'Enfant - Accompagnement à l'adoption	Bons de commande hors marchés relatifs aux pupilles de l'état	6	7	5	4							2 3	3 2			1																						
		Bons de commande hors marchés relatifs aux pupilles de l'état accueillis chez un tiers bénévole administratif	4	5	3	1												2																					
		Pupilles																																					
		Arrêtés d'admission d'un enfant en tant que pupille de l'Etat	5	6	4						1	2	3																										
		Mémoires produits dans le cadre des recours contre ces arrêtés	2	3	1																																		
		Conventions de parrainage/appariement / tiers bénévoles administratif	5	6	4						1	2	3																										
		Adoption et Droit																																					
		Décisions relatives à l'agrément adoption sauf les décisions de refus et les recours gracieux	2										1																										
		Décisions de refus et les recours gracieux relatives à l'agrément adoption	1																																				
		Conventions de placement de l'enfant en vue d'adoption et convention de préparation à l'accueil.	6	7	5						1	2	4																3										
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) après la fin de mesure	5	6	4						1	2	3																										
		Certification conformes des documents produits relatifs à l'agrément en matière d'adoption internationale																																					
		Attestations concernant l'agrément et l'adoption (maintien, validité, suivi et placement)																																					
		Gestion des biens et des comptes bancaires																																					
		Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...) pour tous les enfants confiés	3	4	2								1																										
		Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne pour les enfants sous DAP et tutelle	6	7	5						1	2	4																3										
		Accompagnement des enfants confiés																																					
		Accueils administratifs																																					
		Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement), sauf sur recours gracieux	6	7	5						1	2	4																	3									
		Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	2	3	1																																		
		Tout statut																																					
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	7	5						1	2	4																	3									
	Unité Prévention ASE	Mesures préventives																																					
		Pour le territoire de la Ville de Strasbourg, les décisions relatives aux aides administratives à domicile dans le cadre de la protection de l'enfance (TISF, aide-ménagère, AFASE, AED, MAESF) sauf sur recours gracieux	6	7	5	4				2																			3	1									
		Décisions de mise à l'abri d'urgence de femmes enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans (non confiés) en hôtel	6	7	5	3				1																			2	4									
		Pour le territoire de la Ville de Strasbourg, les décisions sur recours gracieux aux aides administratives à domicile dans le cadre de la protection de l'enfance (TISF, aide-ménagère, AFASE, AED, MAESF)	3	4	2	1																																	
		Conventions de Tiers bénévoles Administratifs, parrainage et accueils administratifs	6	7	5	4				1																				2	3								

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe / d'unité	Responsable d'unité Nord Droit et statut de l'enfant	Responsable d'unité Sud Droit et statut de l'enfant	Chef de Service Adoption et Prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés Nord	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés Nord	Responsable d'équipe / d'unité adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière TS - Cadre AGE d'astreinte	Chef de projet transversalité	Charge de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social	Cadre AGE en charge des évaluations de minorité (MNA)
Unité Mineur Non Accompagné	Bons de commande hors marchés relatifs à des situations individuelles MNA (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	4	5	3			1						2						
	Bon de commandes hors marchés relatifs à des commandes globales (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	4	5	3			2						1						
	Demande de paiement de la participation forfaitaire de l'Etat aux dépenses engagées au titre de la phase d'évaluation et de mise à l'abri des personnes se présentant comme MNA	5	6	4			1					2			3				
	Parrainage																		
	Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif	6	5	4			1					2			3				
	Gestion des biens et des comptes bancaires																		
	Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne	6	5	4			1					2			3				
	Accueils immédiats																		
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	5	6	4			1					2			3				
	Décisions sur recours gracieux et mémoires contentieux relatifs aux accueils immédiats administratifs	2	3	1															
	Décisions de prise en charge, de fin de prise en charge et de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées émises notamment à la suite de l'évaluation de la minorité et de l'isolement (cf. article 14)	3	4	2															1
	Toutes décisions de retrait ou d'abrogation des décisions de prise en charge, de fin de prise en charge ou de refus de prise en charge des personnes se présentant comme Mineures Non Accompagnées	1	3	2															
	Tutelle et DAP																		
	Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	5	6	4			1					2			3				
	Accompagnement jeunes majeurs																		
	Décisions relatives à la prise en charge des jeunes majeurs (accord, contrat, refus, renouvellement)	3	4	2			1												
	Décisions relatives aux recours gracieux CJM	2	3	1															

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe d'unité	Responsable d'Unité Nord Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité Sud Droit et statut de l'enfant	Chef de Service Adoption et Prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés NORD	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés NORD	Responsable d'équipe/ d'unité adjoint	Responsable de l'Unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chef de projet transversalité	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social	Cadre ASE en charge des évaluations de minorités (MMA)	
Service Accompagnement des enfants confiés	Unité suivi des enfants en centres parentaux	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants en centres parentaux (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	5	4	6	2	3							1								
		Accompagnement Femmes enceintes ou avec enfants de moins de trois ans																				
		Décisions relatives à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux (lorsque l'enfant est confié ou la mère mineure est confiée) sauf sur recours gracieux	6	5	7	4	3	2											1			
		Décisions sur recours gracieux et mémoires contentieux relatifs à l'accueil administratif de femme enceinte ou parent avec enfants de moins de 3 ans en centres maternels et parentaux	3	2	4	1																
		Accueils administratifs																				
		Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	6	5	7	4	3	2												1		
		Décisions en matière de participation financière																				
		Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1																
		Tout statut																				
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	5	7	4	3	2												1		
		Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	4	3	5	1	2															
		Tutelle, DAP, AE Rencontre en présence d'un tiers																				
	Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1																	
	ETASE	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement) et pupilles de l'état	5	4	6	2	3							1								
		Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés accueillis chez un tiers bénévole administratif	4		3						1				2							
		Bons de commande hors marchés relatifs aux séjours colonies des enfants confiés accueillis chez des assistants familiaux, pupilles de l'état et enfants hors département .	5	4	6	1	2								3							
		Parrainage																				
		Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif	6	5	7	3	4	1						2								
		Arrêté portant sur la prise en charge financière de l'accueil d'un enfant						2						1								
		Accompagnement des enfants confiés																				
		Accueils administratifs																				
		Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	6	5	7	3	4	1						2								
		Décisions en matière de participation financière						2						1								
		Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1																
		Tutelle et DAP																				
		Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	6	5	7	3	4	1						2								
								2						1								
		Tout statut																				
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	5	7	3	4	1						2								
		Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire + Cour d'Appel)						2						1								
		Unité Préparation à la majorité et Jeunes majeurs	Bons de commande hors marchés relatifs aux jeunes majeurs (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	5	6	4						2	3	1								
			3									2										
	Accompagnement jeunes majeurs																					
	Décisions relatives à la prise en charge des jeunes majeurs (accord, contrat, refus, renouvellement)		5	6	4			1				2	3									
Décisions relatives aux recours gracieux CJM	1	2								3	2											
Service Accompagnement des enfants confiés		Tutelle, DAP, AE																				
		Appel des décisions rendues par le juge des enfants et le juge des tutelles	3	2	4	1																

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable d'équipe d'unité	Responsable d'Unité Nord Droit et statut de l'enfant	Responsable d'Unité Sud Droit et statut de l'enfant	Chef de Service Adoption et Prévention	Chef de service Accompagnement des enfants confiés NORD	Chef de service adjoint accompagnement des enfants confiés NORD	Responsable d'équipe d'unité adjoint	Responsable de l'unité administrative et financière	TS - Cadre ASE d'astreinte	Chef de projet transversalité	Chargé de mission milieu ouvert	Coordonnateur	Cadre technique du social	Cadre ASE en charge des évaluations de minorité (MNA)
Service Offre d'accueil en établissement	Arrêtés portant création, modification, cession ou transfert d'autorisation d'établissements et services sociaux et médico-sociaux (établissements et services socio et médico sociaux en application des articles L 313-1 et suivants du CASF).	1	2	3																
	Toute décision dans le cadre de la mise en œuvre de la procédure de fermeture des lieux de vie et d'accueil autorisés ou non et plus généralement des établissements accueillant des mineurs de l'aide sociale à l'enfance qui relèvent d'une autorisation (conjointe ou non) du Président de la Collectivité européenne d'Alsace, ainsi que toute décision se rapportant à l'ouverture, la fermeture et le fonctionnement des établissements déclarés en vertu de l'article L.321-1 du code de l'action sociale et des familles (notamment décision d'opposition).	1	2	3																
	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants hors département	7	6	8	4	5				2 3	3 2		1							
	Accompagnement des enfants confiés																			
	Conventions de séjour en lieux de vie	3	2	4	1															
	Conventions en matière de prise en charge exceptionnelle (hébergement, accompagnement ou renforcement des moyens d'une structure pour un accueil particulièrement complexe)	3	2	4	1															
	Accueils administratifs																			
	Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	5	4	6	2	3														1
	Décisions en matière de participation financière																			
	Décisions sur recours gracieux relatives aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1															
	Tout statut																			
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP, signalements et fins de mesure) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	4	6	2	3													1	
	Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire)	4	3	5	1	2														
	Tutelle, DAP, AE Rencontre en présence d'un tiers																			
	Appel des décisions rendues par le Juge des enfants et le Juge des tutelles	3	2	4	1															
CRIP	Informations préoccupantes																			
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (établissement mis en cause)	2	3	4	1															
	Décisions relatives à une IP institutionnelle (AssFam mis en cause)	2	4	3	1															
	Décisions relatives à une IP hors établissement ou AssFam (classement, signalement)	4	5	6	3		2										1			
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs relatifs aux IP et signalements	3	4	5	2		1													
	Accueils immédiats																			
	Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	4	5	6	3		2										1			
	Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs	2	3	4	1															
	Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs																			
	Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes																			
Service Soutien Professionnel des Assistants familiaux	Contrats à durée déterminée ou indéterminée des assistants familiaux en cas d'urgence (exécution du placement dans les 72 heures), dérogation à la compétence exclusive de la DRH en la matière	4	5	3	1	2														
	Décisions de rejet des candidatures des assistants familiaux	5	6	4	1	2	3													
	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier	5	6	4	3	2	1													
	Autorisation exceptionnelle à dépasser l'agrément des assistants familiaux																			

1/4

2/4

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)		Actes faisant grief délégués										Directeur	Directeur adjoint 1	Directeur adjoint 2	Chef de service	Chef de service adjoint	Responsable de l'Unité Administrative et financière	Responsable Unité APA Alsace	Responsable d'équipe de nuit	Responsable d'Unité d'Accueil de l'enfant	Responsable d'Unité d'Accueil de l'enfant	Chef de service Régions et Territoires	Responsable d'équipe de nuit	Chef de service professionnel des travailleurs sociaux	Chef de service adjoint professionnel des travailleurs sociaux	Responsable Unité d'Accueil de l'enfant	Responsable Unité d'Accueil de l'enfant	Coordonnateur pour les centres parentaux	Chef de projet territorialité	Inspecteur	Inspecteur Territorial	Chargé d'étude projets et de suivi de l'implémentation	Coordinateur	Cadre de l'assistance	Cadre de l'assistance	Cadre de l'assistance		
Service Accompagnement des enfants confiés	Unités Inspecteurs	Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	4	3	5	2		1																														
		Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés accueillis en famille d'accueil (hors conventions relevant du service offre d'accueil en établissement)	6	5	7	2		1																														
		Bons de commande hors marchés relatifs aux enfants confiés accueillis chez un tiers bénévole administratif	4		3			2					1																									
		Parrainage																																				
		Conventions de parrainage/appariement/ tiers bénévoles administratif	5	4	6	3																								1	2							
		Gestion des biens et des comptes bancaires																																				
		Actes d'administration des biens qui affectent le patrimoine de l'enfant en cohérence avec le statut de l'enfant (successions, vente...)	4	2	3	1																																
		Actes de gestion des comptes bancaires de dépôt ne relevant pas d'une épargne	5	6	4	3																								1	2							
		Accueils immédiats																																				
		Décisions relatives aux accueils immédiats administratifs sauf sur recours gracieux	5	4	6	3																									1	2						
		Décisions sur recours gracieux relatives aux accueils immédiats administratifs	3	2	4	1																																
		Mémoires contentieux relatifs aux décisions d'accueils immédiats administratifs																																				
		Appel d'une décision de justice et conclusions y afférentes																																				
		Accompagnement des enfants confiés et des femmes enceintes ou avec enfant de moins de trois ans																																				
		Accueils administratifs - Enfants confiés																																				
		Décisions relatives aux contrats d'accueil administratif (accord - refus, renouvellement) sauf sur recours gracieux	5	4	6	3																									1	2						
		Décisions sur recours gracieux relatifs aux contrats d'accueil administratif	3	2	4	1																																
		Décisions en matière de participation financière	5	4	6	3																									1	2						
		Accueil provisoire - Femmes enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans																																				
		Femmes mineures enceintes ou avec enfants quelque soit leur âge	5	6	4	3																									1	2						
		Décision sur recours gracieux relatifs à l'accueil provisoire	3	4	2	1																																
		Accueil préventif en centres maternels et parentaux (hors accueil provisoire)																																				
		Fiche de liaison "Commission de projet parent-enfant valant décision de report, favorable ou défavorable	4	5	3																						1	2										
		Décision sur recours gracieux relatifs à l'accueil administratif en centres maternels et parentaux	2	3	1																																	
		Tutelle et DAP																																				
		Actes relatifs à l'autorité parentale pour les situations de tutelle et de DAP	5	4	6	3																									1	2						
		Tout statut																																				
		Décisions relatives à la communication de documents administratifs (hors IP et signalements) et aux droits en matière de protection des données personnelles	5	4	6	3																																
		Mandat de représentation en justice (Tribunal Judiciaire et Cour d'Appel)																																				
		Accompagnement jeunes majeurs																																				
		Décisions relatives aux bulletins entrée protection	3	1	2																																	
		Décisions relatives à la prise en charge des jeunes majeurs (accord, contrat, refus, renouvellement)	4	2	3	1																																

4/4

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur ASE	Directeur FDE	Directeur FDE adjoint	Responsable Service Finances	Cadre d'astreinte
Direction	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant	1				
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.					
Foyer de l'enfance	Actes relatifs à la gestion des personnels	3	1	2		
	Actes en lien avec les astreintes					1
	Actes relatifs aux instances de l'établissement (CHSCT, CAP, conseil de surveillance)	3	1	2		
	Conventions financières ou de partenariat	4	1	2	3	
	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés d'un montant inférieur à 1000 € HT	4	2	3	1	
	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés d'un montant égal ou supérieur à 1000 € HT	4	1	2	3	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	3	1	2		

Direction de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)	Actes faisant grief délégués	Directeur ASE	Directrice Cité de l'Enfance	Chef de service éducatif Pavillons Doré - Matisse	Chef de service éducatif Pavillon De Vinci - Unité SAE	Chef de service éducatif Pavillons Haring - Picasso	Responsable Administratif et Financier	Cadre d'astreinte
Direction	Actes de passation des marchés (dont les bons de commande hors marchés sauf exceptions prévues dans le tableau), sans limite de montant	1						
	Actes d'exécution des marchés : - Ordres de service prescriptifs ou toutes autres décisions qui précisent les modalités d'exécution de tout ou partie des prestations ; - Décisions d'agrément des sous-traitants ; - Décisions de prolongation des délais d'exécution des marchés ; - Procès-verbaux des opérations préalables à la réception des travaux et décisions de réception des ouvrages ou des travaux ; - Décisions d'approbation du décompte général de travaux transmis par le maître d'œuvre ; - Décisions d'admission, d'ajournement, de réfaction et de rejet des prestations (autres que des prestations de travaux) ; - Avenants dans la limite des seuils visés aux articles R. 2194-8 (marchés) et R. 3135-8 (contrats de concession) du Code de la commande publique ou à toutes autres dispositions qui s'y substitueraient ; - Décisions de reconduction ou de non reconduction des marchés ; - Etats d'acompte (paiements provisoires préalables au solde ou décompte général définitif du marché) ayant valeur de règlements partiels définitifs ; - Décisions d'application de pénalités (de retard notamment) lorsqu'elles sont notifiées en amont de l'état d'acompte ou du solde du marché.							
Cité de l'Enfance	Actes en lien avec les astreintes							1
	Conventions financières ou de partenariat	3	1				2	
	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	3	1				2	
	Décision d'indemnité de sujétion exceptionnelle pour les prises en charge nécessitant un investissement particulier	2	1					
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	6	1	5	3	4	2	
Pavillons Doré - Haring	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	3	1			2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1	3			2	
Pavillon De Vinci - Unité SAE	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	3		1		2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1		3		2	
Pavillons Matisse - Picasso	Bons de commande centrale d'achat et bons de commande hors marchés	4	3			1	2	
	Décisions relatives à la communication de documents administratifs et aux droits en matière de protection des données personnelles	4	1			3	2	

ASTREINTES DE DECISION ET ADOPTION

Cadres effectuant les astreintes et les permanences du service	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes et des permanences
MARECHAL Ludovic FREDERIC Sabine GODEL Bouchra CAILLO Virginie CORRUBLE Sylvain IBEN KOUAR Fatiha SCHAEFFER Christelle GASMI Imène REDER Aline PROUST Julie WEHREY Sarah LESEUX Gaëlle LANG Simon ROECK Sylvie MERY Angela OBRECHT Marie DUTOR Pierre MEGAT Lila COLLIN Christine POINCELET Nelly BOLOGNESE Djemaa MEGHRICHE Sarah JAEGERT Fanny BELHADJ Farida GENEZ Nicolas MARC Céline SPIESS Marie SELEN Anne MAUGRAS Valérie STREHLAU Réjane TARDIF Mélanie BINDER Lara NICOLAS Joschka FREY Marie BERBETT Hélène ENGLER Mireille MARIO Cécile RYCHEN Bertrand ROLLIN Alice REININGER Marion MUHLMEYER Olivier VIEIRA DA COSTA Mélanie MEYER-ANANE Céline BERTHOUT Sandie BREHIN Marina JAHNKE Sandrine	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

Cadres et agents effectuant les astreintes à la Cité de l'Enfance	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes
MACQUET Frédérique LAMAALAM Samira KIPPELEN Frédéric TRESCHER Sandrine	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

Cadres et agents effectuant les astreintes au Foyer de l'Enfance	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes
METZ Clément AMBIHL Benoît OBERLE Gabrielle MARTIN Kerstin OULDEMMOU Fatiha DEBLAY Sabine GWISS Jean-Luc BARONNET Thibaut AMGHAR Najia KRAUFFEL Sandra RAULIN Nathalie ARRIAT Jean-Philippe HENER Claire	Tout acte nécessaire à la prise en charge de l'enfant

Cadres et agents effectuant les astreintes adoption	Actes pouvant être signés dans le cadre des astreintes adoption
GRADT Christiane STIEGLER Stéphanie LANDFRIED Justine CASABIANCA Séverine	Procès-verbaux de remise d'un enfant en qualité de pupille de l'Etat

Direction Générale Adjointe Ressources

Direction des Finances

Service du Budget et de la Dette

Dossier suivi par : Stéphanie BEAUGE

ARRETE N°2025-00019-DIF

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sous forme électronique sur le site internet de la Collectivité européenne d'Alsace – Recueil des actes (www.alsace.eu/la-collectivite/les-publications-reglementaires/recueil-actes-cea/) en date du

11 AVR. 2025

portant création de sous-régies périodiques dans le cadre de la régie d'avances instaurée par arrêté du 13 janvier 2021 au Foyer Départemental de l'Enfance pour le paiement des dépenses afférentes aux séjours extérieurs organisés par le Foyer

LE PRESIDENT

- VU le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptes publics ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique et notamment l'article 22 ;
- VU les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;
- VU l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;
- VU la délibération du Conseil de la CeA n°CD-2023-1-8-6 du 6 février 2023 autorisant le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à créer ou modifier les régies ;
- VU l'arrêté 2021-00037-DIF du 13 janvier 2021 portant création de la régie d'avances du Foyer Départemental de l'Enfance du Bas-Rhin affectée exclusivement au paiement des dépenses afférentes aux séjours extérieurs organisés par le Foyer
- VU l'avis conforme du Payeur de la Collectivité européenne d'Alsace en date du 2 avril 2025 ;
- VU l'avis conforme du régisseur en date du 31 mars 2025 ;
- VU l'avis conforme du mandataire suppléant en date du 31 mars 2025 ;

ARRETE

Article 1^{er} – Il est institué auprès de la Collectivité européenne d'Alsace des sous-régies d'avances auprès du Foyer Départemental de l'Enfance du Bas-Rhin.

Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel d'Alsace
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel d'Alsace
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

Article 2 - Ces sous-régies sont installées pour la période et au séjour mentionnés ci-dessous. Pour le paiement des dépenses afférentes à ces séjours, les sous-régisseurs titulaires et les mandataires suppléants sont nommés comme suit :

Du 5 au 12 avril 2025 : VECOUX

Sous-régisseur titulaire : Florence HICARD ;
Mandataire suppléant : Marine STANTINA BERGER.

Du 5 au 12 avril 2025 : SAINT-CLAUDE

Sous-régisseur titulaire : Flora HEDTMANN ;
Mandataire suppléant : Juliette POLLIER.

Du 13 au 15 mai 2025 : HATTIGNY

Sous-régisseur titulaire : Margaux TREUIL ;
Mandataire suppléant : Célia ANCKENMANN.

Du 19 au 26 juillet 2025 : JARRIER

Sous-régisseur titulaire : Jean-Claude GRISNAUX ;
Mandataire suppléant : Catherine STRAUMANN ;
Mandataire suppléant : Claire GEISSLER.

Article 3 - Les sous-régies ont pour mission de payer les dépenses suivantes :

- 1 : frais de transport ;
- 2 : autres dépenses liées aux séjours extérieurs.

Article 4 - Les dépenses désignées à l'article 3 sont payées, en euros, selon les modes de règlement suivants :

1. en numéraire ;
2. par chèque barré.

Article 5 - Les sous-régisseurs titulaires versent auprès du régisseur la totalité des pièces justificatives des opérations dans les 15 jours qui suivront le retour de chaque séjour.

Article 6 - Les sous-régisseurs ne perçoivent pas d'indemnité de manquement des fonds.

Article 7 - Le Président du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace et le Payeur de la Collectivité européenne d'Alsace sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Strasbourg, le **04 AVR. 2025**

Le Président
Pour le Président
Par délégation
La Directrice des Finances



Claire DAHLEM



COLLECTIVITÉ EUROPÉENNE D'ALSACE

Place du Quartier Blanc
67964 STRASBOURG cedex 9
100 avenue d'Alsace
BP 20351 - 68006 COLMAR cedex

www.alsace.eu

Direction des services de l'Assemblée

Directeur de la publication : Frédéric Bierry, Président de la Collectivité européenne d'Alsace